



## PRÉFET DE L'ALLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### PLAN DE RELANCE

Moulins, le 02/03/2021

#### Appel à projets Alimentation locale et solidaire

La crise sanitaire a mis en lumière la difficulté pour certains d'entre nous d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité, pour des raisons financières ou d'éloignement. Le volet « transition agricole (écologie) » du plan de relance soutient des projets pour favoriser l'accès de tous, en particulier des populations modestes ou isolées, à des aliments frais et locaux (mesure 12 du plan de relance).

**Ainsi, la mesure "Alimentation locale et solidaire"**, dotée de 24 millions d'euros au plan national dont 2,59 millions pour Auvergne-Rhône-Alpes, est destinée à soutenir les initiatives locales pour un meilleur accès aux produits frais et locaux à destination des personnes précaires ou isolées.

Il est décliné dans chaque département sous forme d'appels à projets et permet de soutenir :

- les producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport...);
- Les associations /start-up / TPE / PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
- Les initiatives de développement de commerces solidaires ambulants ...

**- Le cahier des charges de l'appel à projet "Alimentation locale et solidaire est téléchargeable :**

[https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Allier\\_Cahier\\_des\\_charges\\_Alimentation\\_locale\\_et\\_solidaire\\_cle8c8c63.pdf](https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Allier_Cahier_des_charges_Alimentation_locale_et_solidaire_cle8c8c63.pdf)

**- Le formulaire de candidature est téléchargeable en cliquant sur "Commencer la démarche":**

[https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap\\_alimentation\\_locale\\_solidaire\\_allier](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap_alimentation_locale_solidaire_allier)

**Contact presse  
Bureau de la  
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36  
Mél : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital  
03000 MOULINS



## PRÉFET DE L'ALLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les dossiers seront instruits et sélectionnés par la direction départementale des territoires. 4 sessions de sélection des candidatures sont organisées, selon le calendrier suivant :

	Date prévisionnelle de sélection des projets
Session 1 : Dossiers déposés jusqu'au 02 avril 2021	15 mai 2021
Session 2 : Dossiers déposés jusqu'au 04 juin 2021	16 juillet 2021
Session 3 : Dossiers déposés jusqu'au 30 juillet 2021	15 septembre 2021
Session 4 : Dossiers déposés jusqu'au 15 septembre 2021	15 octobre 2021

⇒ **La demande de paiement du solde devra être envoyée par les bénéficiaires retenus avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021.**

En fonction de la consommation budgétaire réservée à ce dispositif, la direction départementale des territoires pourra être amenée à clôturer l'appel à projets de façon anticipée.

La DDT reste à votre disposition pour toute question notamment 04 70 48 77 51 ou au 04 70 48 79 25.

### Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36  
Mél : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital  
03000 MOULINS